



BULLETIN
D'INFORMATIONS
COMMUNALES

02.99.90.23.79

Site : www.thehillac.fr

Mail : mairie.thehillac@wanadoo.fr

**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac
Séance du 17 juin 2015**

Sont présents :

Maud BRIAND, Gilbert DUVAL, Sabrina GUEHENNEUC, Patricia GUILLAUME, Gilles HAUROGNE, Cyrille LELEU, Christian LEMEE, Jean-Noël LEMEE, Gérard MACE, Mikael MUIROS LE ROUZIC, Pascal RAVACHE, Marlène SIMONIN, Delphine VALAY.

Pouvoir :

Jérôme ROBIN donne pouvoir à Maud BRIAND

Gilles HAUROGNE est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h15.

- 1) Décisions modificatives budgets investissement et fonctionnement
- 2) Jeux olympiques d'été 2024 : épreuves de voile soutien à la candidature du Morbihan
- 3) Informations au conseil
 - a. Loyers communaux
 - b. Point sur le projet de locations communales
 - c. Action le 25 septembre 2015 dans le cadre la journée nationale contre la mucoviscidose
 - d. Extension du réseau d'eau potable
 - e. Divers

Approbation du compte rendu de conseil du 22 mai 2015

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Décisions modificatives au budget primitif 2015

Budget d'investissement

Lors des achats des différents véhicules de la commune, une reprise a été faite par chacune des entreprises pour un montant total de 10 050€. Afin de pouvoir les comptabiliser en recette d'investissement il faut effectuer les modifications suivantes au budget :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles			024	Produits de cession	10 050,00
2182	Matériel de transport	9 650,00			
2188	Autres immobilisations	400,00			
TOTAL		10 050,00	TOTAL		10 050,00

Budget investissement/fonctionnement

Le Syndicat Départemental d'Electricité du Morbihan a effectué un remboursement anticipé de 4 emprunts initialement contractés en francs suisses par le syndicat d'électrification de La Roche-Bernard auprès duquel la commune de Théhillac adhérerait.

La nouvelle dette de la commune auprès du SDEM passe de 1 572,89€ à 3 315,13€.

Il convient de modifier les budgets investissement et fonctionnement de la façon suivante :

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	
168758	Autres groupements	1 573,00	168758	Autres groupements	3 316,00
166	Refinancement de dette	1 573,00	166	Refinancement de dette	1 573,00
Chapitre 66	Charges financières		021	Virement de la section de fonctionnement	-1 743,00
6618	Intérêts des autres dettes	17,00			
6688	Autres charges financières	1 743,00			
6688	Autres charges financières	14,00			
023	Virement à la section d'investissement	-1 743,00			
022	Dépenses imprévues	-31,00			
TOTAL		3 146,00	TOTAL		3 146,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les décisions modificatives au budget.

2- Jeux Olympiques d'été 2024 : épreuves de voile

La Ville de Paris et la France examinent en ce moment la possibilité de déposer leur candidature pour l'accueil des Jeux Olympiques d'été en 2024. Du fait de la diversité des épreuves accueillies, la mobilisation de nombreux sites, adaptés aux différentes épreuves, est requise.

Ainsi un site maritime est nécessaire pour l'accueil des épreuves de voile dans la perspective où la candidature de Paris et de la France serait retenue. Six sites sont candidats pour accueillir ces épreuves dont le Département du Morbihan qui rassemble les sites de la Baie de Quiberon et les villes de Lorient et de Vannes (Golfe du Morbihan).

Les retombées d'un tel évènement concernent l'ensemble du Département du Morbihan et au-delà l'ensemble de la Bretagne Sud à laquelle nous appartenons. Les candidatures pour être agréées par le comité d'organisation, ont besoin de démontrer l'adhésion et la mobilisation de tout un territoire. Le Président du Conseil Départemental du Morbihan a ainsi sollicité tous les maires du Morbihan pour apporter ce soutien.

Le Conseil Municipal, à la majorité avec une abstention :

- est favorable à ce que les épreuves de voile des Jeux Olympiques de 2024 puissent se dérouler dans le Morbihan
- apporte son soutien au Conseil Départemental du Morbihan pour porter cette candidature dans le cadre du dossier.

3- Informations au conseil

a. Loyers communaux

La commune possède plusieurs logements communaux, l'indice INSEE des loyers pour l'année 2015 est fixé à plus 0,37%. Après débat, le maire propose au conseil municipal de ne pas procéder cette année à l'augmentation du loyer de l'ensemble des logements communaux. La proposition est acceptée par le conseil.

b. Point sur le projet de futurs logements

Lors du conseil municipal d'avril, le maire a présenté un projet financier de construction de logements sociaux locatifs à la place de l'ancien bâtiment *bienvenue à bord*. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le PACT HD, la Trésorière principale et le groupement d'Intérêt Public (GIP) de Redon –Bretagne Sud concernant le financement de ce projet. Après débat sur le financement, d'autres pistes de réflexion vont être menées concernant ce projet.

c. Action le 25 septembre 2015 dans le cadre la journée nationale contre la mucoviscidose

Les associations « les Fous du Volant » et « Vaincre la mucoviscidose » organisent le dimanche 27 septembre 2015 une course poursuite à Théhillac à l'occasion des virades de l'espoir : « journée nationale contre la mucoviscidose ». En amont, « Vaincre la mucoviscidose » organise une soirée de chants marins à la salle de sports le vendredi 25 septembre 2015.

d. Extension du réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable va être étendu « rue de la Pierre » en raison de la construction d'une nouvelle habitation.

e. Terrain de foot

Afin d'entretenir le terrain de foot, un sablage est nécessaire. Celui-ci ne peut se faire qu'en dehors de la saison. Des devis vont être demandés à plusieurs entreprises pour une prévision de travaux en 2016.

f. Contrat d'Avenir

Le contrat de Justine CAFFIER à la garderie périscolaire et à la cantine va être renouveler pour un an.

g. Salle de sports

La commune de Rieux a demandé, s'il était possible, pendant les travaux de leur salle de sports, d'utiliser la salle de Théhillac pour les cours de gym et de tennis. Après concertation avec les associations concernées, un planning a été proposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le conseil municipal vous souhaite d'agréables vacances.

INFORMATIONS

Le club des ajoncs d'or

Le club des Ajoncs d'or Saint-Dolay- Théhillac organise un voyage d'une journée le 10 Septembre 2015

- Le matin : Visite du Cadre Noir de Saumur.
- Le midi : Déjeuner
- L'après-midi : Visite d'une cave
-

Des places seront disponibles pour des personnes extérieures au club, si elles sont intéressées

Il faut contacter : Madame Géraud Marie Annick. Tél : 02-99-90-28-62

Madame Le thiec Marie-Madeleine. Tél : 02-99-90-24-21

Pont de Cran

Horaire de l'ouverture du pont de cran jusqu'au 30 Septembre 2015

Tous les jours du Lundi au Dimanche et jours fériés :

9h30-10h30-11h30-14h00-16h00-18h00-19h00

Divers

Vous pouvez venir consulter en Mairie la carte d'inventaire des cours d'eau de la commune de Théhillac, réalisée par l'IAV aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'au 21 Juillet 2015.

Prudence

Nous sommes en période estivale, des personnes sont aujourd'hui en démarchage sur la commune. Soyez vigilant.